

CACES® R482 - Engins de chantier**Catégorie A et B1****Formation initiale****Formation en présentielle**

Objectif :	Le CACES R482 catégorie A – B1 certifie la compétence à conduire en toute sécurité les mini-pelle et engins de chantier de petite taille. La formation combine cours théoriques et exercices pratiques, incluant la réglementation, les normes de sécurité, les manœuvres, la manipulation de charges et la prévention des risques.
Stagiaires :	Toute personne souhaitant se former à la conduite d'engins de chantier des catégories A B1
Prérequis :	Être âgé d'au moins 18 ans. Être apte médicalement. Comprendre le français
Durée :	4 jours (28 heures). Le respect de l'heure de convocation est impératif pour le bon déroulement de la session.
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur des travaux pratiques, des exposés sur la prévention des risques. Cette formation est assurée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.
Évaluation et test :	Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session sous forme de quiz.
Matériel à disposition :	Salle de cours équipée et matériel mis à disposition.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, une solution alternative pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Équipements :	Pièce d'identités et EPI nécessaires
Documents de fin de Formation :	Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (Caces®) est délivré à l'employeur.
Lieu :	Sur site (Eventia Formation) ou autre lieu de préférence du client <i>sous conditions</i>

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Partie théorique

- Présentation du CACES R482 catégorie A – B1 et des objectifs de la formation.
- Réglementation, obligations légales et normes de sécurité. Distinction des engins -6t et +6t.
- Analyse des risques liés aux engins de chantiers
- Introduction aux risques liés aux engins de chantiers
- Identification des engins de catégorie A – B1 et leurs caractéristiques. (Mini pelles et pelles)
 - Équipements de sécurité et dispositifs de protections
 - Vérifications préalables et prévention des risques professionnels.

2 – Partie pratique

- Positionnement et réglages du poste de conduite
- Démarrage, arrêt et manœuvres simples.
- Déplacements, virages et manœuvres de base sur terrain sécurisé
- Simulation d'incidents et gestion des situations d'urgence.
- Manœuvres en espace restreint.
- Transport et manipulation de charges.
- Franchissement d'obstacles et conduite sur différents types de sols.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Convention et devis signés
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

EPI ET DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION

- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque et Harnais de sécurité
- Gilets haute visibilité
- Pantalon de travail
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

Modalités de validité et renouvellement de la certification

A la fin de la formation et suite à une décision favorable, le stagiaire se verra remettre un certificat de fin de formation. L'employeur pourra alors lui remettre une autorisation (transmise et pré remplie par Eventia Formation), d'une validité maximale de 10 ans.

Afin de bénéficier d'un recyclage et d'une durée raccourcie de la formation recyclage, le stagiaire devra se présenter au maximum 6 mois après la fin de validité de son certificat.

Passé ce délai, le stage basculera de nouveau sur une formation initiale.